

Image not found or type unknown



Passage ferme sur ma propriété

Par **acceler**, le **08/08/2015** à **14:28**

Un passage donnant de mon garage sur le pas de porte de copropriété a été isolé par l'ancien propriétaire pour isoler le compteur électrique de l'autre appartement (maison de ville à 2 propriétés séparées). Cette séparation n'existe pas sur plan pour aucun des propriétaires à la vente devant notaire et m'empêche d'accéder au palier de porte de copropriété. Je dois rentrer par mon garage ou mon jardin qui se trouve à l'arrière de la maison. Le compteur électrique du voisin est sur ma propriété.

Peut-il m'interdire de récupérer ce passage et qui doit payer les frais de déplacement de compteur?

Sachant que nous avons acheté ce bien en juillet 2008

En vous remerciant